

Avenir professionnel

Par **Littlespirit**, le **03/01/2017** à **14:59**

Bonjour [smile25]

Je m'appelle Justine, j'ai 17 ans et je souhaite m'orienter vers des études de droits, ayant l'ambition de devenir juge en cour pénale. Je sais que ce n'est pas un jeu de choisir cette voie mais je suis une battante et je fais mon meilleur pour exceller dans tout les domaines. Est-ce que quelqu'un pourrait m'expliquer son parcours, sa vie étudiante, ses astuces, les capacités à avoir pour atteindre mon but, que choisir en parcours scolaire (les matières,...) en bref m'aider dans mes différents questionnement [smile3]

Merci d'avance pour vos réponses [smile4]

Par **Herodote**, le **03/01/2017** à **18:22**

Bonsoir et bienvenue,

Si tu as des questions sur le cursus, le concours ou les métiers de la magistrature, n'hésites pas !

Par **LouisDD**, le **03/01/2017** à **19:19**

Bonsoir et bienvenue !

En espérant qu'on puisse vous aider.

Moi aussi je me destine à la magistrature, mais j'envisage aussi le métier de juriste d'entreprise en spé fiscalité (optimisation fiscale par exemple...).

Mais je reste ouvert, et c'est ce qui importe.

Normalement la spécialisation se fait en M1, mais déjà en L3 il y a des matières à choisir selon le M1 envisagé.

Je ne peux que vous conseiller de rester ouverte si jamais vous faites effectivement des études en droit.

Après faut être motivé, bosser dur, s'adapter à la fac (travailler au lycée, c'est pas du tout pareil que travailler à la fac, la charge de travail n'étant pas là même ni les méthodes

demandées.)

Bref va falloir s'accrocher, gérer tout de suite pour l'organisation du travail et les révisions (dès le premier jour), se donner les moyens de réussir.

N'hésitez pas à poser vos questions !

Bonne soirée

Par **Littlespirit**, le **04/01/2017** à **21:04**

Bonsoir LouisDD,

Je reste évidemment ouverte et je sais que si la magistrature ne s'ouvre pas à moi, je me rattraperai peut-être sur notaire, ou quelque chose d'autre tant que cela me plaise et que je ne le prenne pas pour une fatalité.

Je suis très motivée, je n'en doute pas.

Je n'ai pas très bien compris quel cursus scolaire choisir pour accéder (ou plutôt acquérir les capacités pour) au concours de magistrats. Licence, master.. moi je m'y perds

Par **Poussepain**, le **05/01/2017** à **11:53**

Bonjour et bienvenue,

Tous les bac généraux se valent pour commencer les études de droit.

Les qualités attendues sont les capacités de synthèse et d'analyse, un raisonnement logique et rigoureux, une bonne expression écrite comme orale, une bonne mémoire (pour connaître les cours un peu quand même), l'ouverture d'esprit, la connaissance des sujets de société...

Pour accéder à la magistrature selon la voie universitaire, il faut entrer sur concours à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) située à Bordeaux.

Le concours est accessible aux étudiants titulaires d'un Master 1, mais le plus souvent les admis ont poussé jusqu'au Master 2.

C'est un concours qui aborde la plupart des matières juridiques et qui demande une bonne culture générale.

Tous les Master 2 en droit y mènent donc plus ou moins, on peut envisager un master général ou dédié à la préparation des concours (type : droit privé général, carrières judiciaires...).

Le site de l'ENM fourmille d'information et on y trouve des statistiques sur le parcours des

admis : <http://www.enm.justice.fr/>

Par **Littlespirit**, le **05/01/2017** à **20:38**

Merci beaucoup pour ces explications détaillées